

F41 ARMES

F41A CARACTÉRISTIQUES DE FONCTIONNEMENT OU DÉTAILS COMMUNS À LA FOIS AUX ARMES À FEU INDIVIDUELLES ET AUX PIÈCES D'ARTILLERIE, P.EX. CANONS; MONTAGE DES ARMES À FEU INDIVIDUELLES OU DES PIÈCES D'ARTILLERIE [5]

- (1) La présente sous-classe couvre les caractéristiques ou les détails d'un type applicable à la fois aux armes à feu individuelles et aux pièces d'artillerie, ou relatives aux fonctions intrinsèques qui leur sont communes. [5]
- (2) Ces caractéristiques ou ces détails sont classés dans la présente sous-classe, même s'ils sont présentés comme ne concernant que des armes à feu individuelles ou des pièces d'artillerie. [5]
- (3) Il est important de tenir compte des définitions de la Note (2) qui suit le titre de la classe F41. [5]
- (4) Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:
 - "tube d'arme" comprend aussi le "canon d'une arme à feu individuelle";
 - "bloc de culasse" désigne le dispositif mobile des mécanismes de culasse qui sert à obturer directement la chambre de cartouche;
 - "verrou" (dans un mécanisme de culasse) désigne les éléments de verrouillage portés par, ou encastrés dans, le bloc de culasse ou le bâti de l'arme à feu, p.ex. la boîte de culasse.

Schéma général

TYPES DE PROPULSION	1/00	MÉCANISMES DE MISE À FEU, MÉCANISMES DE DÉTENTE, MÉCANISMES D'ARMEMENT.....	19/00
MÉCANISMES DE CULASSE Verrous, montage, amortisseurs de recul.....	3/00	TUBES D'ARME, ACCESSOIRES DE BOUCHE DE CANONS	21/00
MÉCANISMES DE DÉVERROUILLAGE.....	5/00	MONTAGE DES ARMES À FEU, p.ex. sur des véhicules	23/00
MÉCANISMES DE RÉARMEMENT, ARMES À FEU À MOTEUR EXTERNE	7/00	permettant le recul.....	25/00
ALIMENTATION OU CHARGEMENT, CHARGEURS.....	9/00	permettant le pointage.....	27/00
MONTAGE OU DÉMONTAGE, CONCEPTION MODULAIRE, ARMES À FEU ARTICULÉES OU REPLIABLES	11/00	NETTOYAGE, LUBRIFICATION.....	29/00
REFROIDISSEMENT, RÉCHAUFFAGE, VENTILATION, SOUFFLAGE	13/00	ESSAI	31/00
EXTRACTEURS, ÉJECTEURS	15/00	ADAPTATIONS POUR L'ENTRAÎNEMENT OU L'INSTRUCTION	33/00
SÛRETÉS.....	17/00	AUTRES ACCESSOIRES OU DÉTAILS.....	35/00
		MATIÈRE NON PRÉVUE DANS LES AUTRES GROUPES DE LA PRÉSENTE SOUS-CLASSE	99/00

- 1/00 Propulsion de projectiles caractérisée par l'utilisation de charges propulsives combustibles ou explosives** (propulsions de projectiles sans utilisation de charges propulsives explosives ou combustibles F41B; lancement de roquettes ou de torpilles F41F 3/00; autopropulsion de projectiles F42B 15/00) [5]
- 1/02 . Propulsion de projectiles en survitesse utilisant des moyens successifs pour augmenter la force propulsive, p.ex. utilisant la combustion de plusieurs charges propulsives, allumées l'une après l'autre et disposées le long du tube de l'arme; Propulsion multi-étages de projectiles [5]
- 1/04 . Propulsion de projectiles utilisant la combustion d'une charge propulsive liquide ou gazeuse, p.ex. d'un hypergol [5]
- 1/06 . Réglage de la portée sans changement de l'angle d'élévation ou des données concernant la charge propulsive, p.ex. en laissant échapper une partie des gaz de combustion de la charge propulsive, ou en réglant le volume de la chambre de cartouche ou de la chambre de combustion [5]
- 1/08 . Canons sans recul, c. à d. armes à feu munies d'un système de propulsion qui ne produit pas de recul [5]
- 1/10 . . utilisant un projectile antagoniste pour équilibrer le recul [5]

- 3/00 Mécanismes de culasse, p.ex. verrouillages [5]**
- 3/02 . Culasses à bloc ou à coin, c. à d. dont le mouvement principal d'ouverture est transversal à l'axe du tube de l'arme [5]
- 3/04 . . avec un mécanisme à bloc de culasse pivotant [5]
- 3/06 . . . autour d'un axe horizontal, disposé à l'arrière du bloc de culasse et orienté transversalement à l'axe du tube de l'arme (F41A 3/08 a priorité) [5]
- 3/08 . . . munis d'un bloc-obturateur rotatif du type à vis ou du type à filet de vis interrompu (F41A 3/30 a priorité) [5]
- 3/10 . . avec un mécanisme à bloc de culasse coulissant, p.ex. verticalement [5]
- 3/12 . Culasses mobiles axialement, c. à d. dont le mouvement principal d'ouverture est parallèle à l'axe du tube de l'arme [5]
- 3/14 . . Mécanismes à verrous rigides, c. à d. les éléments de verrouillage formant un assemblage rigide avec, respectivement, le bloc de culasse ou son levier de manœuvre, et le tube de l'arme ou la boîte de culasse [5]
- 3/16 . . . les verrous tournant autour de l'axe du tube de l'arme, p.ex. verrous de culasse cylindriques rotatifs [5]

- 3/18 à commande manuelle [5]
- 3/20 Verrous actionnés par traction rectiligne, c. à d. la main de manœuvre effectuant uniquement un mouvement rectiligne parallèle à l'axe du tube de l'arme [5]
- 3/22 le verrouillage étant effectué par la rotation de la poignée ou du levier d'armement transversalement à l'axe du tube de l'arme [5]
- 3/24 les verrous faisant partie de la poignée ou du levier d'armement [5]
- 3/26 à action semi-automatique ou automatique, p.ex. le bloc de culasse comportant un support coulissant et une tête rotative [5]
- 3/28 comportant des verrous encastrés dans un bloc de culasse cylindrique non rotatif et des verrous rotatifs montés sur le tube de l'arme ou la boîte de culasse, p.ex. des bagues rotatives de verrouillage [5]
- 3/30 Eléments de verrouillage, p.ex. tenons de verrouillage, filets de vis [5]
- 3/32 . . . le bloc de culasse basculant autour d'un axe fictif, transversal à l'axe du tube de l'arme [5]
- 3/34 . . . le bloc de culasse effectuant un mouvement coulissant supplémentaire, transversal à l'axe du tube de l'arme [5]
- 3/36 . . Mécanismes à verrous semi-libres, c. à d. à verrous montés mobiles sur le bloc de culasse, ou sur le tube de l'arme ou la boîte de culasse [5]
- 3/38 . . . munis d'éléments de verrouillage basculants, p.ex. de leviers ou de volets pivotants [5]
- 3/40 . . . portés par le bloc de culasse (F41A 3/42 a priorité) [5]
- 3/42 à commande manuelle [5]
- 3/44 . . . munis d'éléments de verrouillage coulissants, p.ex. de billes ou de galets [5]
- 3/46 . . . portés par le bloc de culasse (F41A 3/48 a priorité) [5]
- 3/48 à commande manuelle [5]
- 3/50 . . . Verrous à genouillère, p.ex. à commande par leviers coudés [5]
- 3/52 à commande manuelle [5]
- 3/54 . . Mécanismes à culasse non verrouillée, c. à d. actionnés par inertie [5]
- 3/56 . . . le bloc de culasse étant muni d'une masse supplémentaire coulissante [5]
- 3/58 . à bascule, p.ex. pour fusils de chasse [5]
- 3/60 . Mécanismes de culasse pour armes à feu à plusieurs canons (F41A 3/58 a priorité; pour canons-revolvers F41F 1/10) [5]
- 3/62 . utilisant la pression des gaz de combustion pour renforcer la force du verrouillage mécanique ou pour retarder le mouvement d'ouverture du bloc de culasse [5]
- 3/64 . Montage de blocs de culasse; Accessoires pour les blocs de culasse ou pour leur montage [5]
- 3/66 . . Boîtes ou châssis de culasse; Carcasses [5]
- 3/68 . . Butées de culasse, c. à d. moyens pour limiter la course d'ouverture du bloc de culasse [5]
- 3/70 . . Dispositions anti-rebond, c. à d. dispositions pour prévenir le rebondissement du bloc de culasse à partir de sa position de fermeture [5]
- 3/72 . . Leviers ou poignées d'armement; Leur montage sur les blocs de culasse [5]
- 3/74 . . Dispositifs d'obturation ou garnitures d'étanchéité pour prévenir les fuites de gaz dans les mécanismes de culasse [5]
- 3/76 . . . spécialement adaptés pour fermer l'écart entre l'extrémité avant de la chambre de cartouche et l'extrémité arrière du tube de l'arme, p.ex. dispositifs d'étanchéité des armes du type revolver [5]
- 3/78 . . Amortisseurs ou dispositifs récupérateurs pour les blocs de culasse [5]
- 3/80 . . . Amortisseurs à ressort réglables [5]
- 3/82 . . . Amortisseurs à ressort à boudin (F41A 3/80 a priorité) [5]
- 3/84 montés à l'intérieur de la crosse [5]
- 3/86 montés en-dessous du tube de l'arme [5]
- 3/88 montés autour du tube de l'arme [5]
- 3/90 . . . Amortisseurs utilisant un fluide [5]
- 3/92 réglables [5]
- 3/94 combinés à des amortisseurs à ressort [5]
- 5/00 Mécanismes ou systèmes automatiques de déverrouillage de la culasse à l'aide d'une force créée par une charge propulsive [5]**
- 5/02 . à recul [5]
- 5/04 . . le tube de l'arme s'inclinant pendant le recul [5]
- 5/06 . . le tube de l'arme tournant autour de son axe longitudinal pendant le recul [5]
- 5/08 . . munis d'un levier pour accélérer le mouvement d'ouverture du bloc de culasse [5]
- 5/10 . . munis d'une masse d'inertie mobile [5]
- 5/12 . . . montée sur une arme à feu à tube fixe [5]
- 5/14 . . Butées de tubes d'arme, c. à d. dispositifs pour retenir le tube de l'arme qui recule dans une position prédéterminée, p.ex. en position arrière de recul [5]
- 5/16 . . le tube de l'arme se déplaçant en avant après le tir d'un coup [5]
- 5/18 . par emprunt des gaz [5]
- 5/20 . . utilisant un piston à gaz monté de façon concentrique autour du tube de l'arme [5]
- 5/22 . . ayant plusieurs pistons à gaz [5]
- 5/24 . . la pression des gaz agissant directement sur le bloc de culasse ou sur les verrous [5]
- 5/26 . . Dispositions ou systèmes pour évacuer les gaz du tube de l'arme (F41A 5/20 à F41A 5/24 ont priorité) [5]
- 5/28 . . . Systèmes réglables [5]
- 5/30 . Fonctionnement combiné à recul ou par emprunt des gaz, p.ex. choix de l'un des deux modes de fonctionnement [5]
- 5/32 . Systèmes accumulateurs d'énergie, c. à d. systèmes de déverrouillage du bloc de culasse à l'aide de l'énergie accumulée pendant le recul du tube de l'arme ou du piston à gaz [5]
- 5/34 . . avec des accumulateurs à ressort [5]
- 5/36 . . avec des accumulateurs utilisant un fluide [5]
- 7/00 Mécanismes auxiliaires pour ramener le bloc de culasse ou le tube de l'arme vers leur position de départ avant de commencer le tir automatique (leviers ou poignées d'armement F41A 3/00); Mécanismes d'entraînement des armes à feu à moteur externe (canons-revolvers F41F 1/00); Dispositifs d'armement télécommandés des armes à feu [5]**
- 7/02 . Dispositifs de réarmement des mitrailleuses, p.ex. à commande manuelle [5]
- 7/04 . . actionnés par un fluide [5]
- 7/06 . . actionnés par des moyens électriques [5]

- 7/08 . Mécanismes d'entraînement des armes à feu à moteur externe, c. à d. mécanismes d'entraînement pour déplacer le bloc de culasse pendant le tir automatique en utilisant une force externe [5]
- 7/10 . . utilisant un tambour tournant muni d'une rainure de commande de came [5]
- 9/00 Chargement ou alimentation en munitions**
(adaptations pour l'alimentation ou le chargement des projectiles des chargeurs d'armes de tir à air comprimé F41B 11/02); **Chargeurs; Moyens de guidage pour l'extraction des cartouches** (extracteurs ou éjecteurs de cartouches F41A 15/00) [5]
- 9/01 . Alimentation en munitions sans bande [5]
- 9/02 . . utilisant des convoyeurs à roues rotatives, p.ex. des convoyeurs à roue à étoiles [5]
- 9/03 . . utilisant des convoyeurs à vis sans fin ou à spirale rotative [5]
- 9/04 . . utilisant des convoyeurs à bande sans fin supportant plusieurs munitions [5]
- 9/05 . . . en tandem [5]
- 9/06 . . utilisant des dispositifs de transport à mouvement cyclique, c. à d. ayant des éléments pour pousser ou supporter les munitions dont ils sont débarrassés ou déchargés pendant la course de retour [5]
- 9/07 . . . Convoyeurs à mouvement de va-et-vient, c. à d. convoyeurs pour pousser à la fois une pluralité de munitions pendant la course d'alimentation [5]
- 9/09 . . . Plateaux ou augets mobiles de chargement des munitions, p.ex. pour l'alimentation à partir de chargeurs [5]
- 9/10 rotatifs ou basculants [5]
- 9/11 dans un plan horizontal [5]
- 9/12 montés dans une arme individuelle [5]
- 9/13 dans un plan vertical [5]
- 9/14 qui est perpendiculaire à l'axe du tube de l'arme [5]
- 9/15 montés dans une arme individuelle [5]
- 9/16 qui est parallèle à l'axe du tube de l'arme [5]
- 9/17 montés dans une arme individuelle [5]
- 9/18 pour l'alimentation en munitions à partir d'un chargeur disposé en dessous du tube de l'arme [5]
- 9/19 pour l'alimentation en munitions à partir d'un chargeur monté à l'intérieur de la crosse de l'arme [5]
- 9/20 coulissants, p.ex. à mouvement de va-et-vient [5]
- 9/21 dans une direction verticale (F41A 9/23 a priorité) [5]
- 9/22 dans une direction horizontale (F41A 9/23 a priorité) [5]
- 9/23 montés dans une arme individuelle [5]
- 9/24 . . utilisant un chargeur ou un magasin mobiles comme dispositif d'alimentation [5]
- 9/25 . . . utilisant un chargeur coulissant [5]
- 9/26 . . . utilisant un chargeur du type à tambour rotatif [5]
- 9/27 dans des armes à feu du type revolver [5]
- 9/28 de type individuel (dans des revolvers F41C 3/14) [5]

- 9/29 . Alimentation en munitions par bandes-chargeurs [5]
- 9/30 . . Transporteurs de bandes du type à roue à étoiles [5]
- 9/31 . . . avec des moyens de prélèvement de cartouches [5]
- 9/32 . . Transporteurs de bandes du type à coulisseau à mouvement de va-et-vient [5]
- 9/33 . . . avec des moyens de prélèvement de cartouches [5]
- 9/34 . . à partir de magasins (magasins pour bandes-chargeurs en soi F41A 9/79) [5]
- 9/35 . Alimentation en munitions des armes à plusieurs canons [5]

Note

Les éléments fonctionnels ou les entités destinés à l'alimentation et présentant un intérêt général, qui ne sont pas spécialement adaptés à l'alimentation des armes à plusieurs canons, sont classés dans les groupes F41A 9/01 ou F41A 9/29. [5]

- 9/36 . . Alimentation des canons-revolvers [5]
- 9/37 . Alimentation d'une même arme avec plusieurs types de munitions; Alimentation par les deux côtés [5]

Note

Les éléments fonctionnels ou les entités destinés à l'alimentation et présentant un intérêt général, qui ne sont pas spécialement adaptés pour utiliser plusieurs types de munitions ou pour alimenter l'arme par les deux côtés, sont classés dans les groupes F41A 9/01 ou F41A 9/29. [5]

- 9/38 . Dispositions pour le chargement, c. à d. pour amener les munitions en position de tir [5]
- 9/39 . . Dispositions pour le refoulement [5]
- 9/40 . . . le bloc de culasse faisant fonction de refouloir [5]
- 9/41 en poussant dans la chambre de cartouche les munitions sans bande placées dans la boîte-chargeur de l'arme à feu [5]
- 9/42 . . . Refouloirs indépendants du bloc de culasse [5]
- 9/43 Refouloirs du type à chaîne [5]
- 9/44 Pistons-refouloirs utilisant un fluide [5]
- 9/45 . . la chambre de cartouche ou le tube de l'arme basculant en entier d'une position de chargement vers une position de tir et vice versa [5]
- 9/46 . . la chambre de cartouche étant formée de deux éléments complémentaires, mobiles l'un par rapport à l'autre en vue du chargement [5]
- 9/47 . . Utilisation de tubes d'armes ou de parties de tube coulissant vers l'avant pour le chargement [5]
- 9/48 . . Chargement par la force de gravité [5]
- 9/49 . Mécanismes à entraînement interne, c. à d. actionnés par la force créée par une charge propulsive, p.ex. accouplements, embrayages, accumulateurs d'énergie [5]
- 9/50 . Systèmes d'entraînement ou de commande externes [5]
- 9/51 . . Impulseurs, c. à d. moteurs commandés de l'extérieur [5]
- 9/52 . Dispositions pour passer d'un chargement automatique ou par chargeur à un chargement manuel [5]

- 9/53 . Dispositifs indiquant si l'arme est chargée ou non, c. à d. indiquant la présence d'une cartouche dans la chambre de cartouche [5]
- 9/54 . Moyens de guidage, d'arrêt ou de positionnement des cartouches, p.ex. pour l'extraction des cartouches [5]
- 9/55 . . Moyens de guidage fixes montés sur, ou près, de la chambre de cartouche [5]
- 9/56 . . Moyens de guidage mobiles [5]
- 9/57 . . . Couloirs flexibles, p.ex. pour guider les bandes-chargeurs du magasin à l'arme à feu [5]
- 9/58 . . Butées de cartouche; Dispositifs de positionnement de cartouches [5]
- 9/59 . Ejecteurs de lames-chargeurs ou de magasins, p.ex. de chargeurs vides [5]
- 9/60 . Dispositifs pour recueillir ou saisir des douilles de cartouches vides ou des maillons de bandes-chargeurs (F41A 9/81 a priorité) [5]
- 9/61 . Chargeurs ou magasins [5]
- 9/62 . . munis de dispositifs indiquant le nombre de cartouches restant dans le chargeur, p.ex. indication de la dernière cartouche (sûretés commandées par le tir de la dernière cartouche F41A 17/40) [5]
- 9/63 . . spécialement adaptés pour être raccordés de façon détachable à d'autres chargeurs [5]
- 9/64 . . pour munitions sans bande [5]
- 9/65 . . . Boîtes-chargeurs comportant un élévateur de cartouches [5]
- 9/66 Dispositions sur les chargeurs pour faciliter leur chargement, c. à d. leur garnissage (appareils ou outils pour remplir les chargeurs F41A 9/83) [5]
- 9/67 avec des moyens pour repousser l'élévateur de cartouches ou pour le verrouiller en position abaissée [5]
- 9/68 Chargeurs multiples, p.ex. chargeurs en tandem [5]
- 9/69 caractérisées par la disposition des cartouches en zigzag ou en plusieurs rangées [5]
- 9/70 Dispositions sur les chargeurs pour faciliter leur déchargement, p.ex. élévateurs de cartouches, lèvres de retenue [5]
- 9/71 Dispositions pour faire varier le volume du chargeur; Dispositifs insérables ou dispositifs adaptateurs permettant l'emménagement de cartouches de type ou de calibre différents [5]
- 9/72 . . . Chargeurs tubulaires, c. à d. chargeurs dans lesquels les munitions sont rangées longitudinalement en tandem [5]
- 9/73 . . . Chargeurs à tambour [5]
- 9/74 dans lesquels les cartouches sont disposées radialement [5]
- 9/75 munis d'un conduit de guidage en spirale pour les cartouches [5]
- 9/76 . . . Chargeurs munis d'un convoyeur à bande ou à chaîne sans fin [5]
- 9/77 . . . Chargeurs munis d'un convoyeur à vis ou à spirale rotative [5]
- 9/78 . . . Chargeurs munis d'un convoyeur à mouvement de va-et-vient [5]
- 9/79 . . pour munitions en bandes-chargeurs [5]
- 9/80 . . . avec des moyens pour permettre l'accouplement rapide des bandes de deux chargeurs adjacents [5]
- 9/81 . . . avec des moyens pour récupérer les maillons des bandes ou les douilles de cartouches vides [5]
- 9/82 . Garnissage des chargeurs ou des magasins [5]
- 9/83 . . Appareils ou outils pour garnir les chargeurs en munitions sans bande, p.ex. lames-chargeurs [5]
- 9/84 . . . Lames-chargeurs [5]
- 9/85 pour garnir des magasins du type revolver [5]
- 9/86 . . Chargement des magasins en bandes-chargeurs [5]
- 9/87 . Chariots de manutention des munitions (F41A 9/86 a priorité) [5]
- 11/00 Caractéristiques du montage ou du démontage; Conception modulaire; Armes à feu articulées ou repliables (F41A 3/64, F41A 19/10 à F41A 19/15, F41A 21/48, F41A 25/26 ont priorité) [5]**
- 11/02 . Conception modulaire, p.ex. familles d'armes modulaires [5]
- 11/04 . Armes à feu articulées ou repliables, c. à d. avec des pièces articulées ou télescopiques pour le transport ou le stockage (fusils ou fusils de chasse à bascule F41C 7/11; crosses ou parties de crosses articulées ou télescopiques F41C 23/04) [5]
- 11/06 . . Armes à feu télescopiques [5]
- 13/00 Systèmes de refroidissement ou de réchauffage (tubes d'arme munis d'ailettes ou de nervures F41A 21/00); Systèmes pour le soufflage des tubes de l'arme; Systèmes de ventilation [5]**
- 13/02 . Systèmes de réchauffage [5]
- 13/04 . Injection de fluides dans les tubes de l'arme ou dans les chambres de cartouche (F41A 13/08 a priorité) [5]
- 13/06 . Evacuation des gaz de combustion à partir des tubes de l'arme (F41A 13/10 a priorité) [5]
- 13/08 . . Evacuateurs de fumée, c. à d. chambres disposées autour des tubes de l'arme pour emmagasiner une partie des gaz de combustion et pour les injecter ensuite dans ces tubes afin de créer un effet d'aspiration [5]
- 13/10 . Ventilateurs ou turbines pour l'évacuation des gaz ou le refroidissement des armes à feu, p.ex. actionnés par la pression des gaz de combustion ou le recul [5]
- 13/12 . Systèmes pour le refroidissement de la paroi extérieure des tubes de l'arme (F41A 13/10 a priorité) [5]
- 15/00 Extracteurs de cartouche, c. à d. dispositifs pour retirer les cartouches ou les douilles au moins partiellement de la chambre de cartouche; Ejecteurs de cartouche, c. à d. dispositifs pour éjecter les cartouches ou les douilles retirées de l'arme à feu (F41A 9/54 a priorité) [5]**
- 15/02 . pour des armes à feu du type revolver, p.ex. pour des revolvers [5]
- 15/04 . spécialement adaptés pour retirer des douilles qui ont été déformées pendant le tir, p.ex. des douilles en matière plastique [5]
- 15/06 . pour des armes à feu à bascule [5]
- 15/08 . pour des armes à feu à culasse à bloc ou à coin [5]
- 15/10 . . du type à bloc de culasse coulissant [5]
- 15/12 . pour des armes à feu à culasse mobile axialement [5]
- 15/14 . . l'éjecteur étant monté sur ou dans le bloc de culasse [5]
- 15/16 . . l'éjecteur étant monté sur la boîte de culasse ou la carcasse [5]
- 15/18 . pour des armes à feu à canon coulissant vers l'avant [5]

- 15/20 . spécialement adaptés pour retirer les munitions sans douille défectueuses [5]
- 15/22 . Outils d'extraction des cartouches [5]
- 17/00 Mécanismes de sûreté, p.ex. sûretés [5]**
- 17/02 . Sûretés actionnées par une clé [5]
- 17/04 . Sûretés du type serrure à combinaisons (F41A 17/02 a priorité) [5]
- 17/06 . Sûretés électriques ou électromécaniques (F41A 17/04, F41A 17/08 ont priorité) [5]
- 17/08 . pour empêcher le tir dans une direction prédéterminée, p.ex. le tir sur une personne amie ou le tir sur une aire protégée (F41A 27/02 a priorité) [5]
- 17/10 . . Mécanismes de mise à feu à butée de pointage en hauteur [5]
- 17/12 . . Mécanismes de mise à feu à sûreté anti-devers [5]
- 17/14 . Sûretés pour éviter un double chargement [5]
- 17/16 . Prévention d'un allumage intempestif, c. à d. prévention de tir spontané d'une cartouche à la suite de l'échauffement de la paroi de la chambre de cartouche [5]
- 17/18 . Sûretés pour éviter un long feu [5]
- 17/20 . Sûretés de crosse ou de poignée, c. à d. sûretés libérées en saisissant la crosse ou la poignée (sûretés coulissantes commandées par le pouce F41A 17/52, F41A 17/62, F41A 17/70, F41A 17/80) [5]
- 17/22 . . agissant sur la détente [5]
- 17/24 . . agissant sur le percuteur [5]
- 17/26 . . agissant sur le chien [5]
- 17/28 . . agissant sur la gâchette [5]
- 17/30 . Sûretés multiples, c. à d. sûretés agissant sur au moins un élément du mécanisme de mise à feu et sur au moins un autre élément de l'arme à feu, p.ex. le canon mobile [5]
- 17/32 . . l'autre élément étant le bloc de culasse [5]
- 17/34 . Sûretés de chargeur [5]
- 17/36 . . pour verrouiller l'arme à feu en position de sécurité lorsque le chargeur est vide ou séparé de l'arme [5]
- 17/38 . . pour bloquer le chargeur sur l'arme à feu [5]
- 17/40 . Sûretés commandées par le tir de la dernière cartouche (F41A 17/34 a priorité) [5]
- 17/42 . Sûretés pour arrêter le bloc de culasse dans une position de sécurité (F41A 17/32, F41A 17/36, F41A 17/40 ont priorité) [5]
- 17/44 . Sûretés sous forme de bouchons obturateurs, p.ex. pour obturer la chambre de cartouche [5]
- 17/46 . Sûretés de détente, c. à d. moyens pour prévenir le mouvement de la détente (F41A 17/02 à F41A 17/40 ont priorité) [5]
- 17/48 . . automatiques, c. à d. commandées par l'action d'ouverture ou de fermeture du mécanisme de culasse [5]
- 17/50 . . . commandées par une action de bascule [5]
- 17/52 . . Sûretés coulissantes, commandées par le pouce et montées sur la face supérieure de la crosse, p.ex. pour des fusils de chasse [5]
- 17/54 . . Coiffes de protection pour les pontets; Dispositifs de verrouillage de la détente disposés sur, ou dans, le pontet [5]
- 17/56 . Sûretés de gâchette, c. à d. moyens pour neutraliser l'action d'un levier intermédiaire qui transmet le mouvement de la détente au percuteur, au chien, au bloc de culasse ou à la gâchette (F41A 17/02 à F41A 17/40 ont priorité) [5]
- 17/58 . . automatiques, c. à d. commandées par l'action d'ouverture ou de fermeture du mécanisme de culasse [5]
- 17/60 . . . commandées par une action de bascule [5]
- 17/62 . . Sûretés coulissantes, commandées par le pouce et montées sur la face supérieure de la crosse, p.ex. pour des fusils de chasse [5]
- 17/64 . Sûretés de percuteur, c. à d. moyens pour prévenir le mouvement des pièces de percussion coulissantes (F41A 17/02 à F41A 17/40 ont priorité) [5]
- 17/66 . . automatiques, c. à d. commandées par l'ouverture ou la fermeture du mécanisme de culasse [5]
- 17/68 . . . commandées par une action de bascule [5]
- 17/70 . . Sûretés coulissantes, commandées par le pouce et montées sur la face supérieure de la crosse, p.ex. pour des fusils de chasse [5]
- 17/72 . . commandées par la détente, c. à d. dans lesquelles le mouvement de la détente met la sûreté de percuteur hors fonction pendant le tir [5]
- 17/74 . Sûretés de chien, c. à d. moyens pour empêcher le chien de heurter la cartouche ou le percuteur coulissant (F41A 17/02 à F41A 17/40 ont priorité) [5]
- 17/76 . . automatiques, c. à d. commandées par l'ouverture ou la fermeture du mécanisme de culasse [5]
- 17/78 . . . commandées par une action de bascule [5]
- 17/80 . . Sûretés coulissantes, commandées par le pouce et montées sur la face supérieure de la crosse, p.ex. pour des fusils de chasse [5]
- 17/82 . . commandées par la détente, c. à d. dans lesquelles le mouvement de la détente met la sûreté de chien hors fonction pendant le tir [5]
- 19/00 Mécanismes de mise à feu ou de détente; Mécanismes d'armement [5]**
- 19/01 . Compteurs de coups tirés [5]
- 19/02 . . Limiteurs de rafale (F41A 19/67 a priorité) [5]
- 19/03 . Régulateurs de cadence de tir (F41A 3/78, F41A 5/28, F41A 19/05, F41A 19/66 ont priorité) [5]
- 19/04 . . ajustant le moment de relâchement du percuteur ou du chien [5]
- 19/05 . Synchronisation du tir à travers l'hélice d'un avion [5]
- 19/06 . Systèmes de mise à feu mécaniques (F41A 19/01 à F41A 19/05, F41A 19/59 ont priorité) [5]
- 19/07 . . déclenchés par un bouton-poussoir, p.ex. par appui du pouce [5]
- 19/08 . . actionnés à distance; actionnés par un cordon tire-feu [5]
- 19/09 . . Dispositifs de détente auxiliaires (F41A 19/08 a priorité) [5]
- 19/10 . . Détentes; Leur montage [5]
- 19/11 . . Pontets; Leur montage (F41A 19/15 a priorité) [5]
- 19/12 . . Gâchettes; Leur montage [5]
- 19/13 . . Percuteurs, c. à d. pièces de percussion fixes ou coulissantes; Leur montage [5]
- 19/14 . . Chiens, c. à d. pièces de percussion pivotantes; Leur montage [5]
- 19/15 . . Ensembles modulaires de mécanismes de mise à feu [5]
- 19/16 . . Mécanismes de mise à feu réglables; Mécanismes de détente munis d'un dispositif de réglage de la pression de détente (F41A 19/17 a priorité) [5]
- 19/17 . . Mécanismes de déclic [5]
- 19/18 . . pour des armes à feu à plusieurs tubes (F41A 19/68 a priorité) [5]
- 19/19 . . . permettant le tir de tous les tubes par une seule détente [5]

- 19/20 Mécanismes à double détente, permettant le tir par une seule détente [5]
- 19/21 Mécanismes à détente unique [5]
- 19/22 et à pièce de percussion unique [5]
- 19/23 la pièce de percussion tournant autour d'un axe parallèle à l'axe des tubes d'arme pour les faire tirer les uns après les autres [5]
- 19/24 . . Mécanismes de détente à relâchement, c. à d. dans lesquels la pièce de percussion est libérée pendant la course de retour de la détente après son actionnement [5]
- 19/25 . . Mécanismes de mise à feu comportant uniquement des pièces de percussion coulissantes, c. à d. des percuteurs [5]
- 19/26 . . . le percuteur et le bloc de culasse formant une seule pièce [5]
- 19/27 . . . le percuteur pouvant se déplacer par rapport au bloc de culasse [5]
- 19/28 sous l'action d'une came ou d'un levier lorsque le bloc de culasse arrive en position de fermeture [5]
- 19/29 sous l'action d'un ressort sous tension [5]
- 19/30 dans des armes à feu à culasse mobile axialement [5]
- 19/31 Mécanismes de gâchette (F41A 19/33 a priorité) [5]
- 19/32 pour retenir le percuteur après chaque coup, c. à d. pendant le tir coup par coup ou le tir semi-automatique [5]
- 19/33 Dispositions pour la sélection du tir automatique ou semi-automatique [5]
- 19/34 Mécanismes d'armement [5]
- 19/35 Mécanismes à double action, c. à d. dans lesquels l'armement est effectué pendant la première partie du mouvement de pression sur la détente [5]
- 19/36 dans des armes à feu à culasse à bloc ou à coin [5]
- 19/37 Mécanismes d'armement [5]
- 19/38 Mécanismes à double action, c. à d. dans lesquels l'armement est effectué pendant la première partie du mouvement de pression sur la détente [5]
- 19/39 Mécanismes d'armement pour d'autres types d'armes à feu, p.ex. du type à bloc de culasse fixe, du type à tube coulissant vers l'avant [5]
- 19/40 Mécanismes à double action, c. à d. dans lesquels l'armement est effectué pendant la première partie du mouvement de pression sur la détente [5]
- 19/41 pour des armes à feu à bascule [5]
- 19/42 . . Mécanismes de mise à feu comportant au moins un chien [5]
- 19/43 . . . pour des armes à feu à culasse mobile axialement [5]
- 19/44 Mécanismes de gâchette (F41A 19/46 a priorité) [5]
- 19/45 pour retenir le chien après chaque coup, c. à d. pendant le tir coup par coup ou le tir semi-automatique [5]
- 19/46 Dispositions pour la sélection du tir automatique ou semi-automatique [5]
- 19/47 Mécanismes d'armement [5]
- 19/48 Mécanismes à double action, c. à d. dans lesquels l'armement est effectué pendant la première partie du mouvement de pression sur la détente [5]
- 19/49 . . . pour des armes à feu à culasse à bloc ou à coin [5]
- 19/50 Mécanismes d'armement [5]
- 19/51 Mécanismes à double action, c. à d. dans lesquels l'armement est effectué pendant la première partie du mouvement de pression sur la détente [5]
- 19/52 . . . Mécanismes d'armement pour d'autres types d'armes à feu, p.ex. du type à bloc de culasse fixe, du type revolver [5]
- 19/53 Mécanismes à double action, c. à d. dans lesquels l'armement est effectué pendant la première partie du mouvement de pression sur la détente [5]
- 19/54 pour des armes à feu à bascule [5]
- 19/55 . Mécanismes de mise à feu actionnés par un fluide [5]
- 19/56 . . Allumage d'une charge propulsive par de l'air chauffé par une compression adiabatique [5]
- 19/57 . Mécanismes de mise à feu avec étoupille [5]
- 19/58 . Mécanismes de mise à feu électriques (F41A 17/10, F41A 17/12 ont priorité) [5]
- 19/59 . . Mécanismes de mise à feu électromécaniques, c. à d. dans lesquels une pièce de percussion mécanique est mue ou libérée par des moyens électriques [5]
- 19/60 . . caractérisés par les générateurs d'énergie électrique [5]
- 19/61 . . . Générateurs à induction [5]
- 19/62 . . . Générateurs piézo-électriques [5]
- 19/63 . . comportant des moyens pour la transmission sans contact d'énergie électrique, p.ex. par induction, par étincelles [5]
- 19/64 . . pour le tir automatique ou le tir par rafales [5]
- 19/65 . . . pour le tir en série, c. à d. le lancement de plusieurs munitions à intervalles à l'aide d'un commutateur séquenceur, p.ex. dans des lance-roquettes [5]
- 19/66 . . . Régulateurs de cadence de tir électroniques (F41A 19/65 a priorité) [5]
- 19/67 . . . Limiteurs de rafale [5]
- 19/68 . . pour des armes à feu à plusieurs tubes (F41A 19/65 a priorité) [5]
- 19/69 . . Contacts ou interrupteurs électriques spécialement adaptés (F41A 19/65 a priorité) [5]
- 19/70 . . . Electrodes d'allumage; Leur montage [5]
- 21/00 Tubes d'arme; Accessoires de bouches de canon; Montage des tubes d'arme** (F41A 25/00 a priorité; accessoires de canons pour lancer des grenades ou des munitions de maintien de l'ordre à partir des armes à feu individuelles F41C 27/06; appareils de visée F41G 1/00) [5]
- 21/02 . Tubes d'arme composites, c. à d. dans lesquels la paroi du tube est constituée de plusieurs couches, p.ex. de matériaux différents [5]
- 21/04 . . Chemises de tubes d'arme [5]
- 21/06 . Tubes d'arme multiples [5]
- 21/08 . . Raccordements des tubes [5]

- 21/10 . Tubes réducteurs, c. à d. tubes pour tirer des munitions de calibre réduit insérés dans les tubes standard des armes à feu [5]
- 21/12 . Chambres de cartouche; Chemisage intérieur des chambres de cartouche (F41A 3/74, F41A 9/46, F41A 21/04 ont priorité) [5]
- 21/14 . . Chambres de cartouche disposées latéralement par rapport à l'axe des tubes d'arme [5]
- 21/16 . Tubes d'arme caractérisés par la forme de leur alésage [5]
- 21/18 . . Cannelures; Rayures [5]
- 21/20 . Tubes d'arme caractérisés par le matériau (F41A 21/02 a priorité) [5]
- 21/22 . Tubes d'arme ayant subi un traitement de surface, p.ex. phosphatation [5]
- 21/24 . Tubes d'arme munis d'ailettes ou de nervures, p.ex. pour le refroidissement [5]
- 21/26 . spécialement adaptés pour renforcer le recul, p.ex. pour l'entraînement [5]
- 21/28 . Chambres d'expansion des gaz; Tubes d'arme ayant des orifices d'évacuation des gaz (F41A 1/06, F41A 13/08 ont priorité) [5]
- 21/30 . Silencieux [5]
- 21/32 . Accessoires de bouches de canon; Freins de bouche (F41A 21/26, F41A 21/30, F41A 21/46 ont priorité) [5]
- 21/34 . . Cache-flammes [5]
- 21/36 . . pour la réduction du recul (dispositions pour la réduction du recul, en général F41A 25/00) [5]
- 21/38 . . . réglables [5]
- 21/40 . . Chokes pour fusils de chasse [5]
- 21/42 . . . réglables [5]
- 21/44 . Enveloppes d'isolation; Enveloppes de protection [5]
- 21/46 . Tubes d'arme munis de moyens pour séparer les sabots des projectiles [5]
- 21/48 . Moyens de montage des tubes d'arme, p.ex. montures amovibles des tubes d'arme interchangeables [5]
- 23/00 Supports d'armes à feu, p.ex. sur des véhicules; Disposition des armes à feu sur des véhicules** (F41A 25/00, F41A 27/00 ont priorité) [5]
- 23/02 . Supports sans roues [5]
- 23/04 . . Pieds à une seule branche [5]
- 23/06 . . . réglables [5]
- 23/08 . . Bipieds [5]
- 23/10 . . . réglables [5]
- 23/12 . . Trépieds [5]
- 23/14 . . . réglables [5]
- 23/16 . . Chevalets de tir pour l'essai des armes à feu [5]
- 23/18 . . Supports d'armes à feu individuelles dans une position non pointée (râteliers de stockage A47B 81/00; râteliers dans des véhicules B60R 11/00) [5]
- 23/20 . pour des armes à feu à éclipses [5]
- 23/22 . . embarquées sur sous-marins [5]
- 23/24 . Montage d'armes à feu en tourelle (alimentation, chargement ou guidage de munitions F41A 9/00; systèmes de pointage en hauteur ou en direction pour des armes à feu en tourelle F41A 27/18) [5]
- 23/26 . Dispositifs de support destinés au transport uniquement; Dispositions pour le chargement ou le déchargement des armes à feu destinées à l'utilisation sur des véhicules de transport (F41A 23/50 a priorité) [5]
- 23/28 . Supports sur roues pour armes à feu; Supports à chenilles pour armes à feu [5]
- 23/30 . . les roues étant soulevées du sol pendant le tir [5]
- 23/32 . . à flèches ouvrantes (F41A 23/30, F41A 23/46 ont priorité) [5]
- 23/34 . Montage sur des véhicules à roues ou à chenilles [5]
- 23/36 . . sur des remorques (F41A 23/42 a priorité) [5]
- 23/38 . . sur des motocyclettes [5]
- 23/40 . . sur des véhicules ferroviaires [5]
- 23/42 . . pour lance-roquettes [5]
- 23/44 . sur des traîneaux [5]
- 23/46 . Bêches de crosse [5]
- 23/48 . . élastiques [5]
- 23/50 . Dispositifs de blocage pour le transport; Freins pour bloquer l'affût d'un canon dans une position fixe pendant le transport [5]
- 23/52 . Plates-formes ou plaques de base pour supports d'armes à feu [5]
- 23/54 . . pour mortiers [5]
- 23/56 . Dispositions pour redresser la plate-forme d'un canon dans sa position verticale ou horizontale (F41A 17/10, F41A 17/12 ont priorité) [5]
- 23/58 . . Vérins stabilisateurs hydrauliques [5]
- 23/60 . . Vérins stabilisateurs du type à vis rotative [5]
- 25/00 Supports d'armes à feu permettant le recul ou le retour en batterie, p.ex. berceaux; Freins ou amortisseurs des tubes d'arme** (canons sans recul F41A 1/08) [5]
- 25/02 . Systèmes à fluide [5]
- 25/04 . . réglables [5]
- 25/06 . Systèmes à friction [5]
- 25/08 . . réglables [5]
- 25/10 . Systèmes à ressort [5]
- 25/12 . . du type à ressort à boudin [5]
- 25/14 . . . réglables [5]
- 25/16 . Systèmes hybrides ou combinés [5]
- 25/18 . . Systèmes hydroélastiques [5]
- 25/20 . . Systèmes hydropneumatiques [5]
- 25/22 . Paliers pour guider le berceau ou le tube de l'arme pendant leur mouvement de va-et-vient [5]
- 25/24 . . avec des roulements à billes ou à rouleaux [5]
- 25/26 . Assemblage ou démontage des éléments ou des systèmes de recul [5]
- 27/00 Supports d'armes à feu permettant le pointage en hauteur ou en direction, p.ex. affûts** [5]
- 27/02 . Systèmes de commande pour empêcher une arme à feu de heurter une partie de son propre support pendant le mouvement de pointage [5]
- 27/04 . Dispositions pour créer un tir fauchant, c. à d. moyens pour donner un mouvement oscillant automatique à une arme à feu pendant le tir [5]
- 27/06 . Systèmes mécaniques (F41A 27/02, F41A 27/04, F41A 27/30 ont priorité) [5]
- 27/08 . . Paliers, p.ex. tourillons; Dispositions pour le freinage ou le blocage [5]
- 27/10 . . . Paliers de montage d'une arme à feu pivotante dans une paroi, p.ex. la paroi d'une tourelle [5]
- 27/12 . . . Freins ou verrous pour bloquer les mécanismes de pointage dans une position fixe [5]
- 27/14 . . . Paliers à pivot central [5]
- 27/16 . . . utilisant des chemins de roulement à billes ou à rouleaux, p.ex. pour supporter une tourelle [5]
- 27/18 . . pour des armes à feu en tourelle (F41A 27/08 a priorité) [5]
- 27/20 . . . Dispositifs d'entraînement pour le pointage des tourelles [5]

F41A

- 27/22 . . Mécanismes d'entraînement pour le pointage en direction (F41A 27/18 a priorité) [5]
- 27/24 . . Mécanismes d'entraînement pour le pointage en hauteur (F41A 27/18 a priorité) [5]
- 27/26 . Systèmes à pression de fluide (F41A 27/02, F41A 27/04, F41A 27/30 ont priorité) [5]
- 27/28 . Systèmes de manœuvre électriques (F41A 27/02, F41A 27/04, F41A 27/30 ont priorité) [5]
- 27/30 . Systèmes de stabilisation ou de compensation, p.ex. de compensation du poids du tube de l'arme ou de la force du vent [5]
- 29/00 Dispositions pour le nettoyage ou la lubrification** (injection de fluides dans les tubes d'arme ou les chambres de cartouche F41A 13/04) [5]
- 29/02 . Baguettes ou écouvillons de nettoyage [5]
- 29/04 . Dispositifs de lubrification, d'huilage ou de graissage, p.ex. actionnés pendant le tir [5]
- 31/00 Dispositions pour le contrôle** (chevalets de tir pour l'essai des armes à feu F41A 23/16) [5]
- 31/02 . pour la vérification des tubes d'arme [5]

- 33/00 Adaptations pour l'entraînement ou l'instruction** (adaptations des tubes d'arme pour renforcer le recul F41A 21/26); **Simulateurs d'armes à feu** (appareils d'instruction ou d'entraînement pour le pointage F41G 3/26) [5]
- 33/02 . Armes émettant une projection lumineuse ou un rayonnement [5]
- 33/04 . Simulation acoustique de tir d'une arme à feu, p.ex. par des moyens pyrotechniques [5]
- 33/06 . Simulateurs du recul [5]
- 35/00 Accessoires ou détails non prévus ailleurs** [5]
- 35/02 . Coiffes ou couvercles de protection contre la poussière ou les intempéries (coiffes de protection pour les pontets F41A 17/54) [5]
- 35/04 . . Couvre-bouches [5]
- 35/06 . Adaptations des armes à feu pour permettre leur utilisation par des tireurs droitiers et des tireurs gauchers [5]
- 99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe** [8]